

**PROGRAMMATION DÉTAILLÉE**

**Colloque *L'intervention en petite enfance au Québec :  
quelle place pour les familles?***

**26 mai 2010**

**Comité organisateur du colloque**

**Nathalie St-Amour**, Université du Québec en Outaouais

**Isabelle Bitauveau**, Conseil de la famille et de l'enfance

**Marie Leahey**, Fédération québécoise des organismes communautaires Famille

**Sylvie Lévesque**, Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec

**Sabin Tremblay**, ministère de la Famille et des Aînés

**ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE**

**9 h 00**

**Nathalie St-Amour**, Professeure en travail social, Université du Québec en Outaouais et membre du partenariat *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles*

**L'INTERVENTION EN PETITE ENFANCE : ENJEUX SOCIO-POLITIQUES ET PERSPECTIVES THÉORIQUES**

***L'enfant comme objet de politiques publiques***

**9 h 30**

**Jane Jenson**, Professeure titulaire au Département des sciences politiques, Université de Montréal, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en citoyenneté et gouvernance

Résumé : Dans plusieurs pays, y compris au Québec, la pauvreté est devenue une préoccupation majeure. Cependant, l'attention a convergé de la pauvreté des familles vers la pauvreté des enfants, et surtout, vers les risques de transmission intergénérationnelle des désavantages. Afin de répondre à ce dernier défi en particulier, plusieurs pays ont révisé leurs politiques sociales selon une « perspective d'investissement social ». Avec ce paradigme prospectif, l'objectif n'est plus seulement de réduire les taux de pauvreté actuels, en misant en particulier sur l'augmentation des taux d'activité des parents, mais également d'investir dans le capital humain pour assurer le bien-être futur, tant sur le plan individuel que collectif, et ainsi casser le cycle de la pauvreté intergénérationnelle. Quelles sont les conséquences observées et potentielles d'un tel changement de paradigme?

***Tout ne se joue pas avant 3 ans : une prévention psychologique précoce comme facteur de risque pour les enfants***

**10 h 05**

**Sylviane Giampino**, Psychanalyste et psychologue, spécialiste de la petite enfance, Co-auteure de *Nos enfants sous haute surveillance*, France (communication par vidéo)

Résumé : Quels sont les risques d'induction de certains dépistages précoces et du ciblage des populations sur le développement et la personnalité des enfants? Les parents et les professionnels qui entourent les enfants ont besoin d'être soutenus et éclairés sur les enjeux de la relation avec les tout petits. Mais comment les aider sans les désobjectiver par des programmes standardisés et sans les angoisser sur le futur des enfants? À partir de l'expérience des services pour la petite enfance en France, se dessine une approche de la prévention psychologique dite en « rhizomes » qui prend ses distances par rapport aux schémas classiques du médical et du social, et se revendique comme globale, humanisante et éthique.

## ***Le mouvement Pas de zéro de conduite face aux déviations prédictives de la prévention psychologique***

**Pierre Suesser**, Pédiatre, Spécialiste en santé publique, Co-auteur de *Pas de zéro de conduite pour les enfants de 3 ans*, France (communication par vidéo)

**Résumé** : En 2005 l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) publiait un rapport sur *le trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent* dont les préconisations marquaient une déviation prédictive du dépistage et de la prévention psychologique. Ceci concernait les enfants « turbulents » supposés entamer dès 3 ans un parcours vers la délinquance. Le collectif *Pas de zéro de conduite* lançait un appel, bientôt appuyé par 200 000 signataires, pour affirmer qu'à 3 ans tout n'est pas joué. Il dénonçait une médicalisation des difficultés de comportement des enfants. Il interpellait sur les risques d'une approche déterministe du développement des tout petits, sous un angle biologique, génétique ou social. L'intervention revient sur les ressorts scientifiques, économiques et politiques de cette controverse et fait le point sur l'état actuel de la problématique.

---

**Pause**

**10 h 45**

---

## ***Pour une approche marquée par la reconnaissance et la réciprocité dans les pratiques auprès des familles dites « vulnérables »***

**11 h 00**

**Jean-François René**, Professeur, École de travail social, Université du Québec à Montréal

**Résumé** : Situant l'intervention auprès des familles vulnérables dans un contexte dominé par des lectures en termes de risques sociaux, cette présentation cherchera, d'une part, à faire ressortir les effets d'une telle conjoncture sur les pratiques et, d'autre part, les avenues distinctes qui pourraient être empruntées. On pense à des approches misant sur la reconnaissance et l'expérience des parents et construites sur des relations fondées sur une éthique de la réciprocité.

---

**Période d'échange et de questions**

**11 h 30**

---

**Dîner sur place**

**12 h 00**

## **L'INTERVENTION EN PETITE ENFANCE : REGARDS SUR LES PRATIQUES**

### **ATELIER 1 – LA MOBILISATION DES COMMUNAUTÉS**

#### ***La mobilisation pour le développement et le pouvoir d'agir des communautés locales***

**13 h 15**

**Sonia Racine**, Consultante à la coopérative de consultation en développement La CLÉ et Doctorante en service social, Université de Montréal

**Résumé** : La mobilisation des communautés est-elle devenue « la saveur du mois » pour concrétiser les changements auxquels aspirent divers acteurs de tous les secteurs de la société québécoise? Dans quelle mesure cette stratégie peut-elle devenir réellement porteuse de changements durables? Quels sont les principaux enjeux et défis de son adoption, parfois tous azimuts, dans la communauté? C'est à ces questions et à d'autres que cette présentation tentera d'apporter des éclairages.

#### ***Le développement des communautés, ce n'est pas une formule magique!***

**Martine Pinsonneault**, Directrice générale, La Maison de la Famille du Nord

**Résumé** : Le développement des communautés est un sujet qui suscite beaucoup de discussions depuis quelque temps. Nous sommes interpellés de toutes parts. Qu'est-ce que le développement des communautés, quels sont les ingrédients pour réussir, quelles sont les embûches et doit-on à tout prix y participer?

---

**Période d'échange**

**14 h 00**

## ATELIER 2 – LA PLACE DES FAMILLES DANS LES PRATIQUES

***Venir en aide aux familles : regards croisés des établissements publics et des organismes communautaires*** **14 h 15**

**Daniel Turcotte**, Professeur, École de service social, Université Laval

**Résumé** : Lorsque les parents sont aux prises avec des difficultés dans l'exercice de leur rôle ou sont confrontés à des problèmes avec leur enfant, ils peuvent faire appel aux établissements publics, notamment les centres de santé et de services sociaux (CSSS) et les centres jeunesse (CJ), et aux ressources communautaires de leur milieu. Bien que tous deux axés vers le bien-être des enfants et des parents, ces deux types d'organisation portent des regards différents sur la famille et ils proposent des services qui se distinguent quant à leurs objectifs et leurs méthodes. S'appuyant sur les résultats de deux études, cette communication tracera un parallèle entre le réseau public et le milieu communautaire dans l'offre de services aux familles.

***Pour et avec les familles : jamais sans les parents***

**Nicole Déziel**, Directrice, Maison des familles Chemin du Roy

**Résumé** : Pour accompagner les familles, les OCF s'appuient sur des principes, des valeurs et une philosophie de pratiques qui sont définies dans leur Cadre de référence. Ces pratiques contribuent à redonner aux parents la capacité de s'approprier ou de se rapprocher pleinement leur rôle parental. Elles sont aussi fondées sur le concept d'enrichissement de l'expérience parentale qui contribue à éliminer toute notion de jugement par rapport aux capacités ou aux compétences des parents et s'appuient sur les principes d'*empowerment* des familles. Ces principes de pratiques guident les nombreuses actions des OCF. Ce faisant, un amalgame de pratiques et d'actions est mis en œuvre pour accompagner les familles.

**Période d'échange** **15 h 00**

**Pause** **15 h 15**

## ATELIER 3 – PARENTALITÉ : ENTRE RESPONSABILITÉS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

***Parent, fais ce que dois!*** **15 h 30**

**Carol Gélinas et Élisabeth Doiron-Gascon**, École de travail social, Université du Québec à Montréal

**Résumé** : Prenant appui sur un texte de Benoît Bastard, sociologue français, qui s'interroge sur l'apparition d'une « nouvelle police de la parentalité », nous tenterons de voir ce qu'il en est au Québec à travers deux situations, soit la participation des parents à l'école et le « contrôle » des boîtes à lunch. Qui définit quoi? Au-delà des bonnes intentions, quels sont les impacts des nouvelles injonctions sur la vie des parents, des familles, des enfants?

***Miser sur les forces et les solidarités***

**Michèle Pelletier**, Coordinatrice, Petite maison de la miséricorde

**Résumé** : Les femmes cheffes de famille monoparentale qui fréquentent la Petite Maison arrivent souvent avec un vécu difficile. Plusieurs se déprécient, se culpabilisent et ont un long chemin à parcourir avant de retrouver leur estime d'elles-mêmes. Notre approche vise donc à permettre à ces femmes de redécouvrir leur courage, leurs capacités et leurs forces intérieures, tout en développant des solidarités avec d'autres femmes. C'est dans le fait de donner ET de recevoir que ces femmes en viennent à développer un véritable sentiment de compétence et à assumer pleinement leurs responsabilités parentales.

**Période d'échange** **16 h 15**

**Clôture du colloque** **16 h 30**